

## **Déclaration de contribution du Gouvernement du Soudan**

### **à la Conférence de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation**

**25-26 juin, Bruxelles**

#### **1. Financement :**

Au cours de la décennie passée, le Soudan a réalisé de grandes avancées en augmentant le taux de scolarisation de plus d'un million de garçons et de filles depuis 2004-2005, la plus grande croissance se manifestant dans les sous-secteurs de l'enseignement pré-primaire et de base. Le taux de parité global avait atteint 0,94 en 2012. Malgré de tels progrès, près de 2 millions d'enfants (dont 53 % de filles) demeurent non scolarisés. Des ressources insuffisantes, la pauvreté et un conflit prolongé figurent parmi les obstacles les plus importants.

Le Gouvernement du Soudan reconnaît que l'éducation est le fondement de la sécurité et du développement humains et réaffirme son engagement à garantir le droit de chaque enfant soudanais à une éducation de base équitable et de qualité. Le Gouvernement du Soudan accorde de l'importance à son partenariat avec le PME et exprime sa gratitude envers la généreuse contribution reçue pour le financement de la Stratégie intérimaire actuelle pour l'éducation de base (2012-2014).

Le Soudan cherche énergiquement à renforcer le partenariat au cours de la période de reconstitution des ressources à venir (2015-2018) et s'engage à augmenter le financement intérieur des dépenses de développement destinées à l'éducation de base, pour passer de 6 % de la dépense totale du Gouvernement pour l'éducation en 2013 à 16,9 % d'ici 2018. Ceci représente une augmentation annuelle de 2,18 % au cours de la période de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation (2015-2018).

La réduction de l'abandon scolaire et des inégalités au sein du système éducatif feront partie des cibles clés du financement : il s'agira de réduire le nombre d'enfants non scolarisés en augmentant de 3 % le taux brut de scolarisation annuel dans l'enseignement de base (dont 50 % de filles) entre 2015 et 2018, avec un accent particulier sur l'éducation des enfants souffrant d'un handicap, les filles, et les enfants des zones où vivent des populations nomades, rurales et touchées par les conflits.

#### **2. Données et responsabilités :**

Le système éducatif du Soudan est confronté à d'importants obstacles entravant la fourniture de services d'éducation de base de qualité. Le renforcement du Système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE) est une priorité critique pour obtenir les informations fiables qui permettront une planification, une politique et des décisions basées sur les faits. Le Soudan s'engage à :

- a) améliorer la qualité des données du SIGE et les publier chaque année ;
- b) fournir des données fiables et dans les temps à l'ISU ;
- c) établir un système efficace d'évaluation de l'apprentissage des élèves.